

UNIFORMES

Voici tout d'abord un régiment qui passe...Marchant au combat ou traversant une petite bourgade d'Allemagne, passant la revue de l'Empereur ou augmentant par sa participation l'éclat d'une fête locale, le but de ce régiment est toujours le même : attirer l'attention, par le luxe de ses tenues, le brillant de sa tête de colonne et la qualité de sa musique. Pour obtenir ce résultat, la musique est conçue comme le signal auditif, mais aussi visuel du régiment. Le roulement des tambours ou des timbales l'annonce, mais ce que l'on remarque d'abord, lorsqu'il débouche sur la place d'armes, ce sont les tenues de ses musiciens, de ses trompettes, de ses tambours, de son timbalier ou de son tambour-major.

Il faut, pour une meilleure compréhension, distinguer entre troupes à pied et troupes à cheval. Les troupes à pied, lorsqu'elles défilent ou qu'elles marchent en colonne présentent l'ordonnancement suivant : tout d'abord, un rang de sapeurs coiffés du bonnet à poils ou du colback, vêtus du tablier de cuir blanc ou noir; ils portent sur l'épaule une hache, leurs gants sont munis de crispins (manchettes). Immédiatement derrière, dans l'axe du régiment, vient le tambour-major, signal visuel suprême. Derrière lui, occupant plusieurs rangs, viennent les tambours, les fifres et les cornets des compagnies. Enfin, sous la conduite du chef de musique, vient la musique proprement dite. Ce groupe, massé derrière le tambour-major, offre deux types de tenues, parfois trois. Le tambour-major et les tambours, fifres et cornets en portent dont la coupe générale est conforme à celle du régiment; les couleurs sont celles du régiment, parfois inversées, la coiffure est celle de la compagnie à laquelle ces musiciens sont rattachés. La distinction d'avec le reste du régiment se fait en rajoutant des ornements : galons sur toutes les coutures, aux boutonnières de l'habit, nids d'hirondelles, parfois floches à l'extrémité des galons. Ces galons sont blancs, argent, aurore, ou dorés, parfois tricolores (ils devraient l'être toujours si l'on observait la lettre du règlement). La coiffure peut être essentiellement de quatre types : le chapeau, à mi-chemin entre le bicorne et le tricorne, tend de plus en plus vers le bicorne, mais se porte de moins en moins dans les compagnies. Le shako le remplace de plus en plus et se prête à une ornementation plus riche. Le bonnet à poil, avec ou sans plaque, coiffe souvent les compagnies de grenadiers ou de carabiniers. Enfin, le colback n'apparaît pratiquement que dans l'infanterie légère, pour coiffer les cornets et parfois les tambours des compagnies d'élite, carabiniers et voltigeurs. Ces coiffures reçoivent des ornements très variés : cordons à raquettes, floches dans les cornes du chapeau, galons de la couleur de la compagnie, sur le pourtour supérieur du shako, sur ses chevrons de renfort, ou au bord du chapeau, plumets de la couleur de la compagnie pour toutes les coiffures, le colback peut avoir une flamme de la couleur de la compagnie.

Le tambour-major, quant à lui, bénéficie d'un traitement de faveur : son habit et sa culotte sont entièrement galonnés d'or ou d'argent, avec des floches et des franges. Son baudrier, abondamment brodé et bordé de galons et de franges, porte un porte-baguettes avec des baguettes miniatures, souvent en argent et ébène; il a des épaulettes d'officier. Sa coiffure est le chapeau ou le colback, à l'exclusion de tout autre type de coiffure, avec la seule exception connue du 17^{ème} léger, dont le tambour-major est coiffé d'une schapska. Quelle que soit la coiffure, elle est largement ornée de galons, de plumetis, de floches dans les cornes et sommée d'un plumet ou d'une aigrette blanche surmontant un panache tricolore. L'insigne de fonction du tambour-major, outre les galons de sergent-major qui ornent ses manches, est une canne en bois naturel, quelquefois en ébène, ornée d'une pointe et d'une pomme en argent ou en or (souvent plaquées) abondamment gravées. Elle est entourée d'un double cordon qui se croise sur toute la longueur et se termine par un gland. Le tambour-major, lors d'un défilé, utilise sa canne pour transmettre ses ordres aux tambours et à la musique; il la lance également, signalant ainsi le régiment à l'attention des spectateurs.

La musique proprement dite présente deux types de tenues. La majorité des musiciens en portent une qui n'a rien à voir avec celles des tambours, fifres et cornets. Certes, elle comprend l'habit, la veste et la culotte, comme pour le reste du régiment, mais les couleurs n'ont rien à voir avec celles du régiment, elles ont été choisies pour être vues de loin; il s'agit de couleurs vives, comme le bleu céleste foncé, le jonquille, le rouge, l'amarante, le capucine et même parfois le rose. Les habits et les culottes sont abondamment ornés, parfois plus richement que pour les musiciens de

UNIFORMES

compagnies, les brandebourgs et les noeuds hongrois sont la règle. Les musiciens sont chaussés de bottes, le plus souvent de bottes à revers dans la ligne et à la hongroise dans la légère. Ils portent une épée purement décorative, leurs épaules sont ornées de trèfles de fil blanc; ils ne portent, en principe, pas d'aiguillettes, celles-ci étant réservées à la Garde. Leur coiffure est en règle générale le chapeau, orné de galons et de floches, surmonté d'un panache blanc. Toutefois, dans la légère, on peut trouver des musiciens coiffés du colback ou même de la schapska, comme c'est le cas au 17^{ème} léger. Quelques musiciens, en général les cymbaliers et les chapeaux-chinois, qui sont parfois des hommes de couleur ou même des gens ramenés d'Egypte peuvent recevoir une tenue à l'orientale. Souvent, le caractère de cette tenue se limite à un turban ou à un pantalon bouffant, mais elle peut être complète et comporter un turban, un yalek (gilet arabe), une ceinture, un charoual et des bottes arabes. Les couleurs de ces tenues peuvent correspondre à celles du reste de la musique, mais c'est l'exception. En règle générale, les couleurs sont extrêmement variées, et aucune règle ne préside à leur choix.

Il n'y a pas de musiques de cavalerie avant 1805, elles ont été toutes supprimées par Bonaparte, pour récupérer des chevaux de remonte. L'ordonnement des troupes à cheval, pour les parades ou les marches, est semblable, dans l'ensemble, à celui des troupes à pied. Tout d'abord les sapeurs, dans les régiments qui en ont : leurs distinctions sont les mêmes que dans l'infanterie, mais ils peuvent parfois porter une lance, surtout dans les dragons montés. Puis viennent, dans l'ordre, le timbalier, les trompettes des compagnies et la musique proprement dite. Ici encore, les tenues sont conçues pour attirer l'attention sur le régiment, avec, toutefois, plus d'uniformité entre celles des trompettes et celles des musiciens. En effet, les trompettes et les musiciens portent, en règle générale, le même uniforme. La principale différence entre cet habit et celui du reste du régiment tient aux couleurs qui sont inversées, le fond de l'uniforme étant de la couleur distinctive (cela est valable aussi pour la cavalerie légère). La coiffure peut encore être le chapeau, suivant une coutume qui date de l'Ancien Régime, mais elle est le plus souvent la même que pour le reste du régiment. Les trompettes ont un habit couvert de galons, de floches et de brandebourgs de la couleur des boutons et des épaulettes de fil. Les musiciens bénéficient du même galonnage, même s'il est parfois un peu moins riche que pour les trompettes, mais leur ornement d'épaule est le trèfle de fil blanc. Il faut faire une place à part aux trompettes de cuirassiers qui ne portent pas la cuirasse, contrairement à leurs camarades soldats, et ce pour des raisons de visibilité. Leur habit a tout d'abord été aux couleurs inversées, mais, les cuirassiers ayant touché un habit sans revers pour porter sous la cuirasse, les trompettes de ces régiments endossèrent un surtout sans revers de la couleur distinctive du régiment, avec les collets, parements et retroussis de la couleur du fond de l'habit. Le devant de ce surtout était orné de brandebourgs, toutes les coutures étaient soulignées par un galon, le trompette portait également des épaulettes blanches ou rouges et une crinière en général blanche.

Mais le signal suprême, dans cette tête de colonne de cavalerie, c'est le timbalier; il est impossible de dégager des règles générales, si ce n'est que son costume doit être le plus étonnant et le plus rutilant possible. On peut toutefois tenter de classer ces costumes suivant la mode qu'ils suivent. Les uns, minoritaires, en ont adopté un semblable à celui des trompettes du corps : c'est le cas des carabiniers, des lanciers polonais de la Garde, des chasseurs et des grenadiers à cheval de la Garde après 1810. Les autres, les plus nombreux suivent la mode à la mamelouk; les exemples étant trop nombreux pour être cités, contentons-nous d'évoquer le timbalier du 1^{er} cuirassiers. Une troisième mode, de plus en plus suivie, est la mode polonaise, en particulier chez les chevaliers légers de la ligne français et polonais et quelques corps de la Garde, comme les éclaireurs. Enfin, un seul timbalier connu suit la mode hongroise, celui des grenadiers à cheval de la Garde, en 1804. Le timbalier attire donc l'attention, non seulement par son costume, non seulement par son manège, lorsqu'il jongle avec les mailloches, mais aussi par ses évolutions. En effet, lorsque le régiment débouche sur la place d'armes, il part seul au grand galop, accomplit une volte devant l'officier qui doit commander la revue, en accompagnant son geste d'un roulement de timbales. Puis il rejoint sa place, à la tête des trompettes de son régiment.

Cette symphonie de couleurs exposées à la tête des régiments ne dura pas jusqu'à la fin de

UNIFORMES

l'Empire; le luxe des tenues et l'emploi des timbales coûtaient si cher qu'elles furent pourchassées après 1804 par les généraux inspecteurs, toujours soucieux des finances des régiments, mais le glas des tenues éclatantes fut sonné par le règlement de 1812. Celui-ci prévoyait en effet que tous les instrumentistes de la ligne porteraient la livrée impériale qui consistait en un habit sans revers de fond vert Empire, avec les collets, parements et retroussis de la couleur distinctive et un galon jaune, brodé d'aigles et de N verts alternés; ce galon, posé sur toutes les coutures, faisait le tour des poches et des parties en couleur distinctive et formait, en outre, des chevrons sur les bras et des brandebourgs sur le devant de l'habit. Ce nouvel uniforme visait tous les corps de la ligne et de la Jeune Garde, y compris la cavalerie légère. Il semble, toutefois, qu'il ne fut pas appliqué tout de suite et que les belles tenues qui avaient coûté si cher furent utilisées jusqu'à usure complète, sauf celles qui avaient disparu dans la retraite de Russie.

Pour être complet, il faut maintenant évoquer les tenues de la Garde. Si la Jeune Garde se conformera, pour l'essentiel au règlement de 1812, la Vieille Garde bénéficiera d'un traitement particulier. En ce qui concerne les troupes à pied, le tambour-major et les tambours recevront des costumes conformes à ceux de la troupe, avec les broderies habituelles pour le tambour-major, avec des galons, cordons de bonnet et épauettes or mélangé de rouge. Tous les musiciens de l'infanterie de la Garde portent le même uniforme : habit bleu impérial à distinctive cramoisie, veste et culotte blanche, bottes à revers, chapeau noir garni en or avec plumetis rouge et blanc et plumet blanc, galons et trèfles or, aiguillette or. Un seul corps fait exception, les grenadiers hollandais dont la musique et le tambour-major portent un habit bleu céleste foncé à distinctive jaune, avec des bottes à la hongroise, un colback à flamme jaune, tous les ornements argent. Les troupes à cheval de la Vieille Garde ont des timbaliers dont nous avons déjà parlé; les trompettes et les musiciens portent tous le même uniforme : habit bleu céleste foncé à distinctive cramoisie, veste et culotte blanches, chapeau ou bonnet à poil (pour les grenadiers à cheval) garni d'or avec plumetis rouge et blanc et plumet blanc, toutes les autres garnitures or. Deux seules exceptions : les mamelouks, dont les trompettes et les musiciens portent une tenue à l'orientale sans couleurs fixes, et les lanciers polonais, dont les trompettes portent un uniforme blanc à distinctive framboise. Il est bien évident que les différentes musiques de la Garde ne furent jamais concernées par des mesures d'économie, ni par le règlement de 1812; au contraire, toutes les tenues, y compris celles des timbaliers, furent renouvelées à l'occasion du mariage de l'Empereur avec Marie-Louise, et remplacées par de nouvelles, beaucoup plus riches.